

TITRE PRO Gestionnaire de Paie (GP) – F/H

Mis à jour le 12 juin 2024

Conditions d'entrée et prérequis

- Être titulaire diplôme de niveau 4 (niveau baccalauréat)
- Capacité à la relation et au dialogue
- Respect de la confidentialité exigé
- Appétence pour les travaux de recherche et capacité à travailler de manière autonome
- Projet professionnel validé

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Tous publics

Rythme

Alternance

Durée en centre

450 heures

Durée en entreprise

450 heures

Validation

- Titre professionnel Gestionnaire de Paie, de niveau 5 (Bac+2) délivré par le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités
- Accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP)

Certification

Oui

Vous souhaitez développer vos compétences ? Changer de métier ?

Objectifs professionnels

Obtenir le Titre professionnel Gestionnaire de paie

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'assurer les activités suivantes :

- Réaliser les travaux de paie à l'aide d'un logiciel dédié
- Vérifier des données en fonction de la législation, des conventions collectives et des contrats de travail applicables
- Effectuer une veille technique sur les évolutions réglementaires et jurisprudentielles
- Effectuer les déclarations sociales

Le gestionnaire de paie **exerce son activité au sein d'un service spécialisé en collaboration avec d'autres professionnels (juristes, informaticiens)**. Il est en relation avec les services juridiques, ressources humaines, comptabilité et les salariés de l'entreprise.

Il traite avec les organismes sociaux (URSSAF, CPAM, caisses de retraite, médecine du travail, inspection du travail) et les sous-traitants (conseils juridiques, experts comptables, sociétés prestataires de services). **Il peut exercer dans différents contextes : moyenne ou grande entreprise, société de service de gestion de la paie ou cabinet d'expertise-comptable (pôle social).**

Contenu

ENSEIGNEMENT EN CENTRE

- **CCP**
CCP 1 – Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie : Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute / Garantir les calculs des cotisations sociales en paie / Traiter les informations impactant la rémunération nette
CCP 2 – Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle : Évaluer les événements particuliers liés au temps de travail / Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ / Contrôler les données issues du traitement de la paie

FORMATION EN ENTREPRISE

- Elle s'exerce généralement en cabinet comptable ou dans le service ressources humaines d'une entreprise
Un formateur référent planifie un suivi pour évaluer la progression du stagiaire et identifier les éventuelles difficultés auxquelles il est confronté. Formateur et tuteur définissent ensemble le travail de réflexion et de réalisation qui sera mené par le stagiaire

Modalités pédagogiques

- Animation interactive alternant apports théoriques et pratiques
- Travaux de groupe en mode projet
- Cours en présentiel & distanciel

TITRE PRO Gestionnaire de Paie (GP) – F/H

Modalités d'évaluation

Mises en situation professionnelles reconstituées à partir de situations réelles

Évaluation tout au long de la formation

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

15 participants maximum

Entrée et sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Formacode : 32688
- Code NSF : 315t
- Code ROME : M1503, M1203, M1206, M1501

- Salle informatique équipée du progiciel de paie EBP et d'une suite bureautique
- Formation modularisée et individualisée : chaque apprenant travaille individuellement à l'aide de supports de cours avec assistance d'un formateur qualifié

Profil des intervenants

Formateurs habilités, issus de la sphère professionnelle, expérimentés dans la formation pour adultes

Les plus

Taux de satisfaction : nouvelle session

Taux de réussite février 2023 : nouvelle session

Taux d'insertion : nouvelle session

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

Les délais d'accès à nos formations varient de 4 mois à 14 jours en fonction du mode de financement et du nombre de places disponibles. Veuillez vous rapprocher de nos Conseillers en Formation Professionnelle pour connaître le délai qui vous concerne.

Réunion d'information collective, test de sélection et entretien individuel.
Dossier de candidature avec CV et lettre de motivation

Financements possibles

Coût contrat (en fonction de l'IDCC) pris en charge par l'OPCO

Contrat de professionnalisation financés par les OPCO et/ou les employeurs

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Gestionnaire paie
- Collaborateur paie
- Gestionnaire paie et administration du personnel
- Gestionnaire RH spécialisé paie

Poursuite d'études :

- Possibilité de préparer un diplôme, titre ou certification de niveau 2

TITRE PRO Gestionnaire de Paie (GP) – F/H

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.
Référent Handicap : Céline GHARNAOUT cgharnaout@strasbourg.greta.fr

Réseau

- GRETA STRASBOURG EUROPE (GSE)
- 22 rue du Lixenbuhl
67402 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN
- gse@strasbourg.greta.fr
- 03 88 40 77 00
- www.greta-alsace.fr
- SIRET : 19672198900040
- Numéro d'activité : 4267P000867